

WIZERNES



Réuni le 14 Janvier 2013 sous la présidence de Monsieur Daniel HERBERT, Maire, le Conseil Municipal, après avoir pris acte des décisions du Maire dans le cadre des délégations qui lui ont été accordées, a adopté à l'unanimité les questions suivantes :

TRAVAUX

Ecole de musique et logements -

Le conseil adopte le projet de travaux de rénovation du bâtiment de l'école de musique et des logements y attenants, et décide de lancer une consultation des entreprises selon la procédure adaptée, en application de l'article 28 du Code des marchés publics.

FINANCES

Dotation d'Equipement des Territoires ruraux -

Il est décidé de solliciter une subvention au titre de la D.E.T.R. d'une part pour les travaux d'aménagement des bâtiments de l'école de musique, et d'autre part pour la 2^{ème} tranche des travaux de rénovation du Complexe Sportif Evolutif Couvert (COSEC).

AU TITRE DES INFORMATIONS

Monsieur HERBERT fait part aux conseillers :

✓ Des modalités de mise en place de la réforme du nouveau rythme scolaire, dont la mise en place est prévue à la rentrée de Septembre 2013, et les informe qu'ils seront amenés à prendre une décision avant le 1^{er} Mars 2013 pour accepter cette date, ou la reporter en 2014.

✓ Les informe de la "pétition" qui a été rédigée par les riverains du quartier de Gondardennes et de la réponse qui leur a été faite.

✓ Des relevés de vitesse du radar pédagogique, à savoir que sur l'ensemble de la commune, 50 % des mesures prises (2 par passage de véhicule) révèlent que les véhicules roulent à plus de 50 km/heure, mais à moins de 60 km/heure. Il précise qu'installé rue Edouard Leducq dans une rue limitée à 30 km/h, elles révèlent que 83 % roulent à plus de 30 km/heure et 10 % entre 50 et 60 km/heure.

✓ De la date de distribution du bulletin et du calendrier des fêtes dans les boîtes aux lettres : semaine 4.

✓ De l'état d'avancement des travaux rue du 8 Mai, à savoir mise en location des maisons à la fin du 1^{er} semestre 2013, et dépôt du permis de construire pour la réhabilitation des 2 immeubles en 3 blocs de 11 logements en mars 2013, pour une fin des travaux prévisible mi 2015.

AU TITRE DES QUESTIONS DIVERSES

Sont évoqués :

⇒ La brocante du quartier de l'Argilière,

⇒ Le fonctionnement de l'éclairage de la salle du COSEC,

⇒ La composition du colis des aînés, et les remerciements reçus par les bénéficiaires.

Le Maire,
Daniel HERBERT

